

la bataille. Il y avait beaucoup de personnes présentes, lorsque le waggon partit; le prisonnier était le seul homme à cheval dans cette foule; ce fut lui qui dit "drive-on." Je restai une minute à la porte de la maison du Dr. Nelson, jusqu'à ce que la voiture s'arrêtât à la maison Guérout à environ 50 ou 60 perches de distance, et une autre personne monta; je vis le waggon aller en avant après cela, et quand le waggon partit je rentrai et ne tins conversation avec personne. Je reconnus un nommé Paul Phaneuf, à la porte du Dr. Nelson. Je me rappelle que Phaneuf était à environ 40 ou 50 perches derrière le waggon. Je supposai que l'officier était placé dans la garde du prisonnier, Jolbert, et qu'il était à cheval pour l'accompagner à St. Charles. Je ne me rappelle pas de l'avoir vu brandir son sabre à la tête de sa compagnie. Lorsque le prisonnier parut revenir de St. Charles, il passa et alla à la maison de Madame St. Germain, où un grand nombre de gens étaient assemblés dans la maison de pierre; j'étais à la porte de la distillerie; la maison de Madame St. Germain est immédiatement après la distillerie; nombre de personnes doivent avoir entendu le prisonnier; le docteur Nelson est la seule personne que je vis s'avancer vers le prisonnier dans ce moment. Le prisonnier tourna son cheval, passa à travers la porte, attacha son cheval à un poteau et entra dans la maison. Le Dr. Nelson resta à St. Denis deux jours après la bataille. Je vis le prisonnier deux ou trois jours après; je ne sais pas si le prisonnier quitta St. Denis avant ou après le Dr. Nelson. Ce fut le prisonnier et le fils du Dr. Nelson qui vinrent, dans la distillerie, pour aiguiser leurs sabres. Le prisonnier repassa le sabre qu'il avait dans la main le 23 novembre. Dans la prison de Montréal, je fus enfermé avec le prisonnier, dans la même cellule, pendant dix jours. Je n'eus jamais aucune dispute ou querelle avec lui. Un soir, il y eut quelque bruit dans la prison, que le prisonnier m'accusa d'avoir fait auprès du shérif et du géolier; le prisonnier se plaignit de perdre son repos; je dis que s'il eut pensée autant à perdre son repos quand il assassina M. Weir, il ne serait pas où il était. Je m'exprimais fréquemment en français. Je ne dis jamais en français "si je ne le fais pas pendre (parlant du prisonnier) ou ne sois pas cause qu'il soit pendu, ce ne sera pas ma faute," je ne dis jamais semblable chose. Je fus arrêté à St. Lin, et mis dans la prison de Montréal; St. Lin est à environ 45 milles de Montréal; je restai 10 mois à St. Lin avant que je fusse arrêté. Je revins avec les troupes, dans le bateau à vapeur de Sorel. J'ai visité St. Denis depuis cela.

Question—Fûtes-vous jamais accusé d'un délit criminel?

Réponse—Oui!

Question—Quel fut ce délit?

Réponse—Je fus arrêté pour avoir volé un cheval, que je pris de M. Deschambault (j'étais alors, ou j'avais été dans son emploi) pour ramener le corps de M. Weir ou nous pussions

le remettre ailleurs; je remis ce cheval au gouvernement; je prouvai tout cela à la satisfaction des magistrats; si j'avais pris le cheval on ne l'aurait pas perdu, car la maison Deschambault et Nelson me devait plus de £50.

Question—Ne fûtes-vous jamais accusé de haute-trahison?

Réponse—Non; je pense que non, car je portai les soldats blessés sur mon dos et retirai ma chemise pour leur donner.

Le procureur général ici annonce que le témoin n'a pas été amené devant la Cour pour aucun délit criminel qui soit à sa connaissance.

Le Témoin—Je fus arrêté sur une accusation de vol de deux moutons, que je prouvai avoir achetés d'un habitant, sur le marché, et je fus admis à caution. Le corps de M. Weir fut trouvé à 4 ou 5 arpens d'ou le meurtre avait été commis; à l'endroit; ou il fut commis, la boue, dans un trou qui était sur la route, était pleine de sang; peu de temps après que le lieutenant Weir fut parti j'entendis tirer, non pas tandis que le prisonnier était absent. Le peuple était armé de fusils, faulx, etc.

ANNE MITCHELL—Je suis la femme de John Mason dernier témoin; je n'ai pas été en Cour durant le procès. Je réside dans le faubourg de Québec. Je demeurais à St. Denis; en novembre 1837, et j'y étais le 23 de ce mois. Je me rappelle le temps où le Dr. Nelson et d'autres prirent possession de la maison de Madame St. Germain, pour s'opposer aux troupes; j'étais dans ma propre maison; mon mari John Mason, était parti de la distillerie, et comme je sortais pour traire les vaches, il me cria de prendre les enfans; je lui demandai ce que je ferais avec eux; dans ce moment le prisonnier avançait à cheval avec son sabre tiré; je n'entends pas le français, mais je l'entendis dire les mots "officier, officier," et il brandissait son sabre; j'étais assez près de mon mari pour l'entendre dire de se retirer du chemin de crainte des balles. Je suis certain que c'était le prisonnier que je vis; je ne vis plus d'avantage.

Transquestionné—La première fois que je vis le prisonnier, en face de chez le Dr. Nelson, était à 6 ou 7 heures, à cheval; quand le prisonnier revint ce fut peu de temps avant que le feu n'eut commencé. J'étais très alarmée; je ne sais pas d'ou le prisonnier venait.

PIERRE GUERTIN—J'arrivai à St. Denis le 23 novembre 1837; le matin environ à 5 ou 6 heures. Le prisonnier me commanda de garder l'officier, le lieutenant Weir, chez le Dr. Nelson; je fus commandé par le Dr. Nelson et le prisonnier de garder l'officier; par suite je restai là jusqu'à environ 8 heures, le lieutenant Weir étant sous ma garde. Je ne vis pas le prisonnier depuis 5 ou 6 heures du matin jusqu'au moment où je reçus ordre du Dr. Nelson de mener le lieutenant Weir à St. Charles. Le prisonnier était armé d'un sabre ou d'une bayonnette. Je quittai de chez le Dr. Nelson environ à 8 heures ou 8 heures et demie. Il y avait là un grand nombre de personnes; je ne sais point et ne puis dire si le prisonnier était là